

## ÉNERGIE SAGUENAY

### PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par Éloïse Eysseric

21 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron  
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Monsieur le président, Monsieur le commissaire,

Je m'appelle Éloïse Eysseric et en tant que citoyenne, je m'oppose au projet de la compagnie GNL Québec dans son ensemble, que ce soit la construction d'un nouveau gazoduc, d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay ou d'un terminal maritime. En effet, ce projet est tout simplement incompatible avec la nécessité de procéder à un virage écologique dans les dix prochaines années afin de lutter contre la crise climatique. Il relève d'un paradigme de développement économique dépassé et irrationnel.

### **La nécessité de lutter contre les changements climatiques**

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les États doivent réduire de 50% les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) par rapport au niveau de 1990 d'ici à 2030 afin d'éviter une hausse de température moyenne supérieure à 1,5 degrés Celsius<sup>1</sup>. Si ce seuil devait être dépassé, nous ferions face d'ici quelques années à des bouleversements climatiques qui pourraient rendre le monde méconnaissable<sup>2</sup>.

### **L'impact climatique du projet**

Or, selon la Coalition Fjord, le projet proposé par GNL Québec générerait des émissions de GES de l'ordre de 50 millions de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub> par an, depuis l'extraction du gaz, principalement par fracturation, jusqu'à sa consommation<sup>3</sup>. Ceci représente l'équivalent de 60% des émissions annuelles du Québec, ou encore les émissions annuelles de 10 millions de voitures. Selon d'autres données, les émissions d'une seule année du projet viendraient annuler toutes les réductions d'émissions du Québec réalisées entre 1990 et 2016<sup>4</sup>.

Bien que la compagnie GNL Québec affirme que le projet aurait un bilan climatique positif car le gaz exporté servirait à remplacer des sources d'énergie plus polluantes telles que le

---

<sup>1</sup> Patrice Bergeron, « Le Québec est prêt à réduire davantage ses GES pour 2050 », *La Presse*, 11 décembre 2019, en ligne : <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2019-12-11/le-quebec-est-pret-a-reduire-davantage-ses-ges-pour-2050>, page consultée le 21 octobre 2020.

<sup>2</sup> Alexandre Shields, « Les bouleversements climatiques menacent de rendre le monde 'méconnaissable' », *Le Devoir*, 9 octobre 2020, en ligne : <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/587527/les-bouleversements-climatiques-menacent-de-rendre-le-monde-meconnaissable>, page consultée le 21 octobre 2020.

<sup>3</sup> Extraction : 7 millions; transport vers le Québec : 163 000; liquéfaction : 420 000; fuites (émanations fugitives) : au minimum 8,78 millions, jusqu'à possiblement 35 millions; consommation du gaz : 30 millions; autres : 141 000; pour un total qui se situe entre 46 et 72 millions de tonnes. Source : Coalition Fjord, « Gaz à effet de serre émis dans tout le cycle de vie de Gazoduc/GNL », en ligne : <https://coalitionfjord.com/2020/01/10/gnl-gazoduc/>, page consultée le 20 octobre 2020.

<sup>4</sup> Alexandre Shields, « Impossible de préciser le bilan climatique du projet GNL Québec », *Le Devoir*, 23 septembre 2020, en ligne : <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/586547/gnl-quebec-impossible-de-preciser-le-bilan-climatique-du-projet>, page consultée le 20 octobre 2020.

charbon, elle n'a fourni aucune preuve de cette affirmation<sup>5</sup>. Elle ne s'est pas non plus engagée à imposer une telle clause contractuelle à ses acheteurs potentiels, qu'il lui serait d'ailleurs bien difficile de mettre en œuvre<sup>6</sup>. De plus, contrairement à ce que prétend la compagnie, le complexe de liquéfaction ne serait pas « le plus vert au monde », étant donné que les émissions de GES découlant de la production de gaz naturel canadien, majoritairement non conventionnel, sont plus élevées que d'autres sources de gaz naturel<sup>7</sup>.

### **Un projet d'un autre âge, incompatible avec la transition énergétique requise dans les dix prochaines années**

À mon avis, en dépit de toutes les déclarations de bonne volonté que pourra jamais donner GNL Québec, le fait demeure que ce projet nuira à la transition énergétique urgemment requise pour lutter contre la crise climatique. Le but du projet est de trouver des débouchés commerciaux supplémentaires pour le gaz naturel canadien, alors que la recherche scientifique démontre que nous devons renoncer à exploiter plus de la moitié des réserves en combustibles fossiles si nous souhaitons limiter le réchauffement atmosphérique<sup>8</sup>. Il est insensé qu'en 2020, alors que nous disposons de dix ans tout au plus pour effectuer un virage écologique de grande ampleur, nous envisagions d'autoriser un tel projet, qui s'inscrit dans un paradigme dépassé et dangereux.

Je comprends tout à fait que le gouvernement souhaite créer des emplois pour la population québécoise. Toutefois, le développement économique actuel du Québec ne peut se faire au détriment du bien-être à moyen et long terme de l'humanité. Nous devons plutôt nous tourner vers le développement des énergies renouvelables et vertes et la réduction de la consommation d'énergie. Affirmer le contraire, c'est faire preuve au mieux d'aveuglement volontaire et d'irrationalité, et au pire, d'indifférence et d'égoïsme vis-à-vis de ceux qui vivront ou vivent déjà les conséquences des changements climatiques.

Je réitère donc mon opposition au projet de GNL Québec et je vous remercie, Monsieur le président, Monsieur le commissaire, du temps que vous accorderez à la lecture de mon commentaire.

Éloïse Eysseric

---

<sup>5</sup> Alexandre Shields, « Impossible de préciser le bilan climatique du projet GNL Québec », *Le Devoir*, 23 septembre 2020, en ligne : <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/586547/gnl-quebec-impossible-de-preciser-le-bilan-climatique-du-projet>, page consultée le 20 octobre 2020.

<sup>6</sup> Alexandre Shields, « Impossible de préciser le bilan climatique du projet GNL Québec », *Le Devoir*, 23 septembre 2020, en ligne : <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/586547/gnl-quebec-impossible-de-preciser-le-bilan-climatique-du-projet>, page consultée le 20 octobre 2020.

<sup>7</sup> Alexandre Shields, « Les GES oubliés d'Énergie Saguenay », *Le Devoir*, 3 juin 2019, en ligne : <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/555872/les-ges-oublies-d-energie-saguenay>, page consultée le 20 octobre 2020.

<sup>8</sup> Émilie Massemin, « Pour éviter le réchauffement, il faut laisser dans le sol la moitié des réserves en énergie fossile », *Reporterre*, 12 janvier 2015, en ligne : <https://reporterre.net/Pour-eviter-le-rechauffement-il-faut-laisser-dans-le-sol-la-moitie-des-reserves>, page consultée le 21 octobre 2020.